

2-11

Service instructeur

Service du Développement Economique

Service consulté

**UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE
CONVENTION DE PARTENARIAT 2015
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT**

Résumé : Dans le cadre de la convention de partenariat du 27 avril 2015, il est proposé d'allouer huit subventions d'investissement pour un montant total de 100 000 € à l'Université de Haute-Alsace pour huit projets de recherche, dont le détail figure en annexe 1 au présent rapport.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, le Conseil départemental du Haut-Rhin a signé, le 27 avril 2015, une convention de partenariat avec l'Université de Haute-Alsace (UHA). Lors du Budget Primitif 2015, il a ainsi été inscrit en faveur de l'UHA une aide maximale de 100 000 € pour l'investissement et une aide maximale de 28 500 € pour le fonctionnement.

Conformément aux objectifs fixés par la convention, l'UHA vient de solliciter le Département pour l'attribution des subventions d'investissement pour huit dossiers. Ces aides permettront d'acquérir des équipements structurants pour une recherche d'excellence dans les domaines d'activités stratégiques qui définissent l'identité de l'Université et qui sont recentrés autour de trois axes : chimie et matériaux fonctionnels, mobilités et risques.

Le choix de ces équipements, validé par le Conseil Scientifique de l'UHA le 19 juin 2015, s'inscrit pleinement dans ces thématiques qui structurent la stratégie de recherche. Cette année, les thématiques « chimie et matériaux fonctionnels » et « mobilité » ont été privilégiées comme en témoignent les équipements destinés à l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M), au laboratoire Modélisation, Intelligence, Processus et Systèmes (MIPS), au Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles (LPMT) et au Laboratoire Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA).

Ces équipements vont permettre de développer la connaissance et l'innovation, d'optimiser la formation et la recherche qui sont les missions essentielles de l'Université. De plus, ils vont favoriser le transfert de technologies et alimenter le bassin d'emploi en compétences nouvelles à l'échelle du département au service de la compétitivité des entreprises et du territoire.

Vous trouverez en annexe 1 le descriptif de chacun de ces projets.

En conclusion, il est proposé :

- d'allouer à l'Université de Haute-Alsace huit subventions d'investissement pour un montant total de 100 000 €, à savoir :
 - 14 000 € pour l'acquisition d'une plateforme d'imagerie 3D multi-échelle pour le laboratoire Modélisation, Intelligence, Processus et Systèmes (MIPS),
 - 15 000 € pour l'acquisition d'un serveur de calcul GPU et d'un serveur lame Dell PowerEdge M620 pour le MIPS et le Laboratoire Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA),
 - 26 500 € pour l'acquisition d'une plateforme de caractérisation expérimentale pour composites avancés (PLEXCOMP II) pour le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles (LPMT),
 - 5 000 € pour l'acquisition d'un banc de mesure de frottement entre filaments pour le LPMT,
 - 12 500 € pour l'acquisition d'un nanotribomètre fil-fibre pour le LPMT,
 - 16 500 € pour l'acquisition d'un spectromètre de masse pour l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M),
 - 3 500 € pour l'acquisition d'un goniomètre pour diffractomètre pour le plateforme de diffractométrie de l'IS2M,
 - 7 000 € pour l'acquisition d'une diode laser pour la plateforme de microscopie confocale de l'IS2M,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F225, chapitre 204, fonction 23, nature 2041781 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN